



SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 5 DÉCEMBRE 2018

Projet d'ordre du jour

- 1. Bienvenue par monsieur le préfet, constatation du quorum et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Procès-verbaux**
 - 3.1. Suivi des résolutions du comité administratif
 - 3.2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2018 : adoption (Document 3.2)
- 4. Présentation des organismes et individus**
- 5. Administration générale**
 - 5.1. Gestion financière et administrative
 - 5.1.1. Liste des paiements en fonction du règlement décrétant les règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire (Document 5.1.1)
 - 5.2. Greffe et législation
 - 5.2.1. Mouvement de mobilisation de la communauté franco-ontarienne à propos de ses droits culturels et linguistiques : demande d'appui (Document 5.2.1)
 - 5.2.2. Résolution de la MRC de la Rivière-du-Nord afin de dénoncer la période retenue pour l'élection municipale : dépôt (Document 5.2.2)
 - 5.2.3. Demande d'appui de la part des maires et mairesses du Québec dans leur démarche visant à assurer la survie des dernières écoles des villages ruraux du Québec (Document 5.2.3)
 - 5.3. Bâtiments
- 6. Communication**
- 7. Ressources humaines**
 - 7.1. Poste d'adjointe de direction : octroi d'un contrat à durée indéterminée (Document 7.1)
- 8. Sécurité**
 - 8.1. Sécurité publique
 - 8.2. Sécurité incendie
 - 8.3. Sécurité civile
- 9. Cour municipale**
 - 9.1. Entente de service pour un agent de sécurité à la cour municipale régionale de la MRC de Vaudreuil-Soulanges : octroi de contrat (Document 9.1)
- 10. Environnement**
 - 10.1. Cours d'eau

10.2. Matières résiduelles

10.2.1. Services professionnels en gestion des matières résiduelles - Collecte des matières recyclables du secteur des industries, commerces et institutions (ICI) - banque d'heures : octroi de contrat (Document 10.2.1)

10.2.2. Résolutions d'appui à la demande de modification de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes* et son équivalent du Code municipal afin de redonner aux municipalités et villes le droit de signer de gré à gré avec un organisme à but non lucratif oeuvrant au traitement des matières recyclables : dépôt (Document 10.2.2)

10.3. Protection de l'environnement

10.4. Écocentres

11. Aménagement et urbanisme

11.1. Aménagement, urbanisme et zonage

11.1.1. Avis de conformité

11.1.1.1. Ville de Coteau-du-Lac – Règlement numéro URB-300.19 ayant pour objet de modifier la délimitation de la zone H-303, ajouter les zones H-300, H-301, H-302 et N-712 au plan de zonage et modifier la grille des normes et usages de la zone C-404 du règlement de zone numéro URB-300 (Document 11.1.1.1)

11.2. Schéma d'aménagement révisé

12. Développement

12.1. Promotion et développement économique

12.2. Développement social

13. Affaires nouvelles

14. Rapport des élus

15. Période de questions allouée aux citoyens

16. Clôture ou ajournement de la séance